

## 15ème législature

<b>Question N° :</b> <b>28218</b>	De <b>M. Alexis Corbière</b> ( La France insoumise - Seine-Saint-Denis )	<b>Question écrite</b>
<b>Ministère interrogé &gt;</b> Travail		<b>Ministère attributaire &gt;</b> Travail, plein emploi et insertion
<b>Rubrique &gt;</b> travail	<b>Tête d'analyse</b> >Inquiétudes concernant l'exposition au covid-19 des employés de FedEx à Roissy	<b>Analyse &gt;</b> Inquiétudes concernant l'exposition au covid-19 des employés de FedEx à Roissy.
Question publiée au JO le : <b>07/04/2020</b> Date de changement d'attribution : <b>21/05/2022</b> Question retirée le : <b>21/06/2022</b> (fin de mandat)		

### Texte de la question

M. Alexis Corbière attire l'attention de Mme la ministre du travail sur les risques de contamination au covid-19 au sein de l'entreprise FedEx implantée à Roissy. Des salariés et des représentants syndicaux du personnel employé par FedEx à Roissy-Charles-de-Gaulle ont alerté au sujet d'une possible circulation du covid-19 sur leur lieu de travail. Ce *hub* logistique, le plus important de l'entreprise en Europe, compte quelque 2 500 salariés, dont de nombreux intérimaires. L'un d'entre eux, âgé d'une soixantaine d'années et ayant travaillé sur le site dans la première quinzaine du mois de mars 2020, est décédé le 24 mars 2020. Depuis, un autre employé au moins a fait l'objet d'une hospitalisation, avec des symptômes proches de ceux habituellement développés par les patients atteints du coronavirus. Les conditions de travail au sein de l'entreprise, telles que décrites par plusieurs témoignages, ne semblent pas assurer une parfaite mise en sécurité des employés. Pire, les mesures de distanciation sociale ne semblent pas toujours respectées du fait de l'organisation du travail et de la configuration des lieux. L'inspection du travail a été saisie mais les personnels et leurs représentants syndicaux restent très inquiets car les mesures prises par la direction ne semblent pas à la hauteur de la menace. Il revient à l'État de juger, en parfaite collaboration avec les représentants du personnel, si l'activité opérée par FedEx est, ou non, essentielle à la Nation. Dans le cas contraire, la mise à l'arrêt de ce site pourrait être envisagée comme ultime recours visant à protéger les salariés. Pour toutes ces raisons, il lui demande quelles mesures vont être prises pour protéger en urgence l'ensemble des salariés.